

Le vignoble d'Arsac fait partie de deux appellations prestigieuses, Margaux et Haut Médoc, qui se rapprochent beaucoup par la qualité de leurs vins, et dont les caractéristiques proviennent des deux cépages majeurs, le Cabernet-Sauvignon et le Merlot.





Point de départ : devant le gymnase du Collège Panchon



Depuis Bordeaux, prendre la D1, traverser le Taillan Médoc, puis arrivé au rond-point de Louens, prendre la D211 direction Arsac puis la D208.





Du parking situé devant la salle de sports, passer devant le collège et prendre à gauche l'allée de Panchon goudronnée (impasse) entre le collège et le terrain de jeux. Passer la maison sur votre droite, dans le virage continuer tout droit sur une allée en terre (panneau accès DFCI piste n°50). Au croisement (fourche de 3 chemins), prendre à droite la piste DFCI n°54. Continuer la piste sur la gauche, laisser une piste herbeuse à droite. A l'embranchement suivant prendre à gauche l'accès DFCI piste n°33 en lisière de pré sur gauche, continuer le pré. Après un chemin sur votre droite (balisage Chemin de Saint Jacques) à 40m, prendre la 1ère piste herbeuse. Arrivé à la piste engravée, prendre à gauche. Après avoir longé un pré, avec un abri, continuer tout droit vers les maisons. Prendre la piste DFCI n°51 à gauche (Arayneys) sur votre gauche pylône téléphonique. Arrivé sur la piste DFCI n°50 prendre à gauche. A la fourche (3 chemins), laisser la piste 54 et prendre à droite. Reprendre l'allée goudronnée et revenir au parking.



Eglise Saint Germain d'Arsac

L'église est une ancienne église qui remonte à l'époque romane. Elle dépendait au Moyen-Age de l'abbaye Sainte Croix de Bordeaux. L'édifice est en partie reconstruit entre 1843 et 1878 sous l'égide des architectes Gustave et Michel Alaux et consacré par le cardinal Donnet le 12 septembre 1878.



Aire de sports avec un mini-terrain de basket



Cette Balade à Roulettes[®] est proposée par FFRandonnée Gironde Retrouvez les autres Balades à Roulettes[®] sur http://gironde.ffrandonnee.fr

Renseignements mairie de Arsac. Textes et photos de Patrick Gouiffès. Reproduction interdite. Novembre 2024.